

Questions à

Michel Brossard

vice-président régional de la Fédération des combustibles, carburants et chauffage

Le Bressuirais Michel Brossard est le représentant deux-sévrien de la Fédération des combustibles, carburants et chauffage (FF3C).

1. Vous attendiez-vous à une telle hausse du fioul domestique ?

1. Je ne m'attendais pas à vendre autant de fioul domestique en août, j'ai dû en livrer trois fois plus qu'en août 2004. Il a énormément augmenté (+ 43 % depuis le début de l'année 2004) et comme les gens ont encore peur d'une nouvelle hausse, ils ont anticipé. Le prix actuel (690 euros les 1 000 litres) est aberrant. C'était moitié moins cher il y a un an.

2. Quelles sont selon vous les solutions à préconiser ?

2. Nous sommes 3 000 entreprises de distribution de fioul domestique à faire l'approvisionnement du bâtiment travaux publics (BTP), petites et moyennes entreprises (PME) et agriculture, sans oublier 11 millions de Français. Le gouvernement aurait moyen de réduire la facture en baissant la TITP. En la mettant seulement au niveau minimum européen, la baisse serait de 7 %. Enfin, nous demandons que la TVA, actuellement de 19,6 %, soit ramenée à 5,5 %, le fioul domestique étant un produit de première nécessité. Voilà pourquoi la Fédération des combustibles, carburants et chauffage a tenu à écrire au Premier ministre et à tous les parlementaires. L'Etat a tout de même enregistré en 2005, grâce à l'augmentation

3. Que répondez-vous aux clients ?



*Michel Brossard :
"Les gens ont encore peur que ça augmente".*

du fioul domestique, une hausse des recettes de TVA de 300 millions d'euros.

3. Tous les jours, c'est un sujet dont on parle avec nos clients. Le prix du fioul baissera sans doute dans le courant de l'hiver. Nous leur préconisons de changer les vieilles chaudières, celles qui ont 20 ans. Il y a un financement intéressant et un crédit d'impôts de 40 %. Les nouvelles chaudières permettent une économie de 35 % de la consommation. Il est bien aussi de penser à d'autres sources d'énergie, d'associer fioul domestique et capteur solaire. Quant à l'aide de 75 € pour les non imposables, elle n'est pas suffisante. Il faut bien savoir que nous souhaitons une diminution de la facture pour nos clients. Ils sont en général très contents du fioul domestique, sauf du prix !